LE FOUAN N°108

Bulletin d'informations municipales de GONNEHEM

Ville de GONNEHEM

Février 2024

2024...
En route vers de nouvelles perspectives...

www.gonnehem.fr

SOMMAIRE

2 ÉDITORIAL

Mot du Maire

3 JEUNESSE

- Centre de loisirs
- Babygym

4 ENVIRONNEMENT

- Tri à la source des biodéchets
- Appel à projet « 1 million d'arbres »

5-6 TRAVAUX

- Travaux de sécurisation
- Défense incendie
- Broyeur de végétaux

6-7 INFORMATIONS MUNICIPALES

8 PRÉVENTION

- La nidification
- Divagation des chiens
- La guerre aux frelons !

9 MÉDIATHÈQUE

10 ÉTAT CIVIL

11 RÉTROSPECTIVE

12 À VOS AGENDAS

ÉDITORIAL

Le mot du Maire

Gonnehemoises, Gonnehemois, chers amis,

La cérémonie des vœux du 20 janvier dernier fut l'occasion de faire comme de tradition un bilan de l'année écoulée et une projection sur l'année à venir.

En point d'orgue la médiathèque pour laquelle le bilan est plus que satisfaisant, avec une très bonne fréquentation, des animations régulières et variées pour tous publics : allant de « bébés lecteurs » aux résidents de l'EHPAD lors de rencontres intergénérationnelles avec les enfants de nos centres de loisirs.

La salle du Thotem a accueilli diverses manifestations : spectacle de magie, pièce de théâtre, concert, Téléthon...

Quant au programme 2024, il est déjà en partie élaboré, avec des animations départementales, communautaires, communales ou associatives.

Vous trouverez le détail de tout ceci au sein de ce numéro dont je vous souhaite une bonne lecture.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Cordialement,

Le Maire,
Bernard DELELIS

Centre de loisirs à Gonnehem

du 22 avril au 3 mai 2024

Inscriptions via MyPérischool
du 26 février au 7 avril 2024
uniquement pour les Gonnehemois
Attention ! Places limitées !

Inscriptions via Mypérischool
pour les extérieurs
du 18 mars au 7 avril 2024

pour les 2 ans
à 13 ans scolarisés

GARDERIE : dès 7 h 30 et jusque 18 h 30
HORAIRES DU CENTRE : 8 h 30 - 17 h 30 - ÉCOLE MATERNELLE 155 RUE DES PRÉS - GONNEHEM

TARIFICATION GONNEHEMOIS SELON LES RESSOURSES :
ENTRE 50 € ET 60 € LA SEMAINE REPAS COMPRIS

DÉGRESSIVITÉ À PARTIR DU 2ÈME ENFANT...
GARDERIE : 0,75 € OU 0,85 € LA DEMI-HEURE

Renseignements auprès de la mairie ☎ 03 21 57 32 43 ou mairie@ville-gonnehem.fr

ATELIER PARENTS-ENFANTS (2 à 4 ans)
ANIMÉ PAR LUDIVILE AYROLE
À LA MÉDIATHÈQUE DE 10 H A 11 H
- GRATUIT -

PROCHAINES DATES À RETENIR :
21 FÉVRIER - 20 MARS - 17 AVRIL - 12 JUIN 2024

Échauffement...pirouettes...cacahuètes...
étirements... des moments ensemble...

Informations et réservations : 03 21 57 57 96
mediatheque@ville-gonnehem.fr

ENVIRONNEMENT

Tri à la source des biodéchets

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !

La loi dit que *« les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets et :*

- *soit une valorisation sur place,*
- *soit une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et notamment favoriser un usage au sol de qualité élevée.*

Cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets ».

En réponse à la proposition faite par la Communauté d'Agglomération de mettre en place un compostage autonome, la commune, qui agit en faveur d'une réduction de ses déchets, a installé un de ces équipements dans son établissement de restauration scolaire.

Vous souhaitez acquérir un composteur ?
Deux modèles vous sont proposés à moindre coût grâce à la participation financière de l'Agglomération : l'un d'une capacité de 345 litres au prix de 17 €, l'autre d'une capacité de 800 litres au prix de 30 €.

Réservez le vôtre en ligne sur démarches.bethunebruay.fr,
par mail à prévention.dechets@bethunebruay.fr
ou par téléphone au 03 21 61 50 00.

Appel à projet « 1 million d'arbres »

Pour lutter contre les effets du changement climatique, la Région a lancé le 19 avril 2020 **le plan arbres** mobilisant les collectivités locales, opérateurs publics, lycées privés, associations, maisons familiales et rurales en faveur du reboisement du territoire.

Dans le cadre de cet appel à projet, la commune de Gonnehem développe un projet d'aménagement paysager qui se décompose en 4 parties, voire 5 si l'on y intègre la Courrery :

- À l'arrière du centre Jacques Brel - Place de Busnettes,
- Aux abords du nouveau cimetière - Rue de Lenglet,
- Aux abords de l'école maternelle - Rue des Prés,
- Le long de la rue de Lenglet.

Aménagement des abords du nouveau cimetière Rue de Lenglet

Ces projets d'aménagement ont pour but de valoriser l'aspect paysager tout en développant la biodiversité.
Cela permettra également de participer à l'éducation éco-citoyenne des habitants et des animations pédagogiques avec des scolaires seront également envisagées.
Des aménagements sont également prévus pour le site de la Courrery en 2025. Le budget de ce projet est de 1 925 € HT avec une participation financière de la Région des Hauts-de-France d'un montant de 1 732 €.

Près de 300 arbres et arbustes (essences locales) achetés dans le cadre de Plantons le Décor

TRAVAUX

La commune poursuit ses investissements et procède à des acquisitions de matériel : informatique, véhicules, biens immobiliers, études, mobiliers, mais aussi des travaux sur des structures déjà existantes.

Travaux de sécurisation des piétons le long des routes départementales sur divers secteurs de la commune

Dans la dernière édition du bulletin d'informations municipales, un article relatait les dernières avancées relatives aux travaux en projet.

Le 11 décembre dernier, une réunion d'information avec les conducteurs de travaux *(Ets SNPC)* et le maître d'œuvre *(cabinet Verdi)* a été organisée pour une présentation du projet aux riverains directement concernés par les emprises des travaux. L'occasion était donnée d'expliquer les objectifs recherchés, d'échanger sur les phases de déploiement prévisionnelles, de recevoir les observations, les questionnements et d'y apporter des réponses.

Rue de Busnes

Les travaux ont démarré ce lundi 15 janvier 2024 au niveau des rues de Béthune et de Busnes.

Durant la durée du chantier, des restrictions de circulation et de stationnement ont été décidées par arrêté municipal.

Depuis, la reprise des bouches d'égout, le terrassement pour création d'aménagement, le coulage en place des bordures et caniveaux en béton, la mise en place des bordurettes, des couches de base et de finition, se sont succédés jusqu'à l'application d'un enduit bicouche blanc.

Rue de Béthune

À l'été, les travaux se poursuivront rues de la Libération et Jean Desprez de la même manière avec en plus l'enfouissement des réseaux rue de la Libération.

Mise à jour du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (SCDECI)

La commune assure la défense extérieure contre l'incendie et à ce titre, elle doit s'assurer de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre.

Face au développement de l'habitat, la nécessité de réaliser une étude complète de la défense incendie s'imposait, afin d'identifier les carences et de connaître les priorités d'équipement.

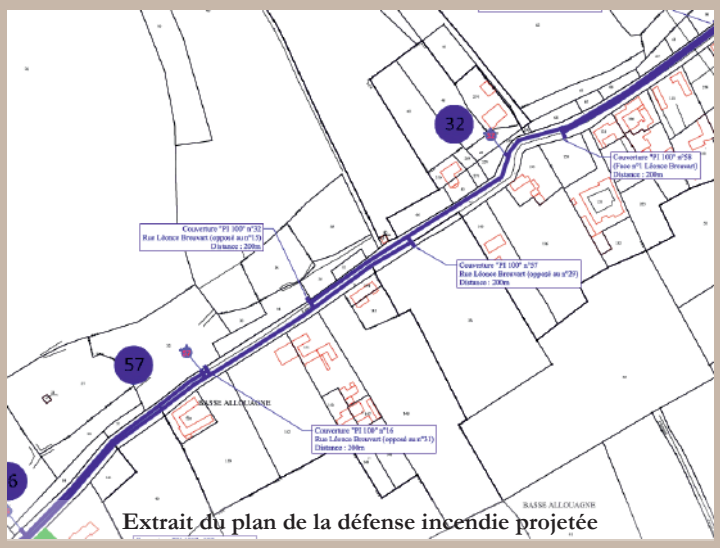

Extrait du plan de la défense incendie projetée

La méthodologie consiste à relever le patrimoine communal existant et à reporter sur un plan une distance de 200 m de part et d'autre de ces points, par voie carrossable. Les secteurs non couverts sont alors mis en évidence et identifiés de manière à optimiser la couverture incendie des biens et des personnes.

Les conclusions de cette étude reprennent les travaux à engager. Ceux-ci consisteront en :

- L'aménagement de 5 points d'aspiration sur point d'eau naturel,
- L'implantation de 3 réserves incendie artificielles,
- L'implantation de 9 poteaux d'incendie ou prises accessoire,
- La création de 2 aménagements divers.

Une estimation sommaire a été établie par le Bureau d'Études Verdi.

À ce stade, les travaux de mise en conformité de la Défense Extérieure contre l'Incendie sont évalués à 302 000 € HT.

Ils feront l'objet de demandes de subventions.

Poteau incendie signalé par un marquage jaune

TRAVAUX

Broyeur de végétaux à disposition des Gonnehemois !

Afin de pouvoir établir les plannings, il est impératif de prendre rendez-vous en contactant la mairie au 03 21 57 32 43. Dates, horaires, conditions et principales consignes à respecter seront portés à votre connaissance.

Vous pourrez de suite repartir avec ou sans le broyage obtenu qui pourra être utilisé pour recouvrir les massifs et éviter ainsi la prolifération des mauvaises herbes…

Reprise des soubassements à la chapelle Sainte-Madeleine de Busnettes

Un bardage bois recouvrait les soubassements des murs à la chapelle de Busnettes.

Avec l'apparition d'humidité, ces panneaux ont été enlevés pour laisser respirer les pierres et les joints.

Dans le chœur, un enduit à la chaux a été appliqué par les agents des services techniques.

La mairie connectée à la fibre optique

Depuis le 3 janvier, l'ensemble des bâtiments communaux *(hormis les vestiaires du stade)* dispose de la fibre optique.

Avec les 894 foyers raccordés, cela représente un très fort taux de pénétration de près de 80%... il reste encore quelques foyers à décider avant la fermeture du réseau cuivre prévue dans quelques années...

Pour connaître son éligibilité, il faut se rendre sur le site http://capfibre.fr/

Contrôle des poteaux incendie

Depuis le 1er janvier 2024, la commune a repris en gestion le contrôle et l'entretien des poteaux incendie sur son territoire en se retirant du SIVOM du Béthunois pour cette compétence.

Ce 23 janvier, elle a ainsi procédé au contrôle de 3 poteaux, 2 déplacés en 2023 et 1 récemment installé :

- Mesures de 4 valeurs lors de l'essai, dont le débit à 1 bar et le débit gueule bée,
- Géolocalisation précise de l'emplacement des poteaux.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Reconnaissance catastrophe naturelle pour l'aléa inondations et coulées de boue

Par arrêté du 16 janvier 2024 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle publié ce 24 janvier 2024, la commune de Gonnehem est reconnue en état de catastrophe naturelle du fait des inondations de ces derniers jours.

Si vous êtes concernés et sinistrés suite à ce phénomène, vous avez jusqu'au 23 février 2024 pour contacter votre assureur afin d'entamer les démarches d'indemnisation.

En effet, si vos biens ont été endommagés du fait des inondations ou des coulées de boue survenues entre le 27 décembre 2023 et le 11 janvier 2024, vous disposez de 30 jours après la parution de l'arrêté pour déclarer à votre assureur les dégâts subis, en vue d'une prise en charge du règlement du sinistre.

Pour tout autre renseignement,
vous pouvez contacter la mairie au 03 21 57 32 43.

GONNEHEM RECONNUE CATASTROPHE NATURELLE

SUITE AUX INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE DU 27 DÉCEMBRE 2023 AU 11 JANVIER 2024

Vous avez jusqu'au 23 février pour déclarer tout sinistre à l'assureur !

Bourse au permis de conduire

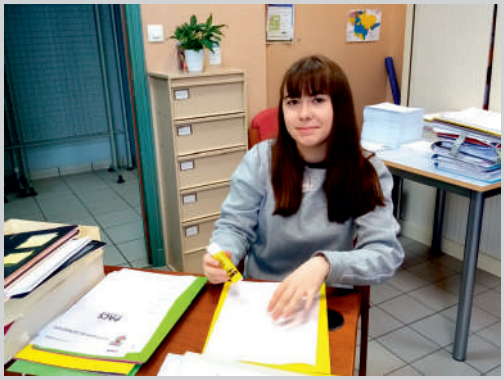

Dans la dernière édition du bulletin d'informations municipales, ce nouveau dispositif ouvert aux jeunes de 16 à 20 ans sous conditions était présenté. Aux vacances de Noël, Lucie a réalisé sa mission d'intérêt local de 18 heures dans les services administratifs de la commune. Elle témoigne :

Bonjour Lucie, comment as-tu connu la bourse au permis de conduire ?
Lucie : *« Bonjour, j'ai connu la bourse au permis par le biais du Fouan ».*

À quel stade en étais tu dans l'apprentissage de la conduite quand tu t'es rapprochée de la commune ?
Lucie : *« J'étais à la fin de mes heures de conduite quand je me suis rapprochée de la commune. J'ai cherché à en savoir plus sur cette bourse ».*

Qu'as-tu découvert et qu'as-tu aimé dans ta mission d'intérêt local de 18 heures ?
Lucie : *« J'ai découvert le monde de la mairie et son intérêt pour les habitants. J'ai beaucoup aimé y travailler car l'on comprend de suite son importance en étant à l'accueil, et en apportant son aide à l'état-civil ».*

Aujourd'hui quelle sera la suite pour toi et ton permis de conduire ?
Lucie : *« Aujourd'hui, je compte continuer mes études dans l'Agencement sur Lomme et ne pas tarder à passer mon permis*. De plus, je travaillerai cet été pour pouvoir payer ma voiture, pourquoi pas à la mairie ! ».*
* Depuis l'entrevue, Lucie a réussi son examen de conduite.

Quel conseil donnerais tu à un jeune Gonnehemois désormais ?
Lucie : *« Je conseillerai vivement d'effectuer ces 18 heures d'intérêt local car cela permet de financer une partie du permis qui est difficile à financer en étant étudiant ».*

Alors, si comme Lucie **tu as entre 16 et 20 ans à la date de dépôt du dossier, que tu résides à Gonnehem depuis au moins 1 an, que tu as obtenu le code de la route et es en cours d'apprentissage de la conduite, que tu es disposé(e) à t'engager en échange dans une mission d'intérêt local de 18 heures, contacte la mairie au 03 21 57 32 43 pour candidater et déposer un dossier !**

À ce jour, 7 jeunes se sont inscrits depuis le début du dispositif de la bourse au permis...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DIMANCHE 9 JUIN 2024

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes est fixée au
vendredi 3 mai 2024.

INSCRIPTIONS À L'ECOLE MATERNELLE
EN PETITE SECTION
JUSQU'AU 4 AVRIL 2024
POUR LES ENFANTS NÉS ENTRE
LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2021

Prendre contact avec la mairie au 03 21 57 32 43 pour :

- Informer de l'inscription de votre enfant,
- Renseigner si un accompagnement spécifique est nécessaire,
- Évoquer les éventuelles allergies de l'enfant.

La mairie vous invitera ensuite à créer un compte sur l'application MyPérischool et contactera la directrice qui vous conviera à un rendez-vous d'admission fin mai.

Le garde champêtre vous informe…

Les oiseaux font leurs nids…

Il est donc préconisé de ne pas tailler les haies ni de couper les arbres entre le 16 mars et le 15 août.

Petit rappel pour les chiens en divagation !

Si ceux-ci ne sont plus sous la surveillance directe de leur maître, ils sont considérés en divagation.

Par ailleurs **pour tout chien mordeur ou simplement agressif**, que ce soit envers une personne ou un animal, le propriétaire devra procéder obligatoirement à une évaluation comportementale de celui-ci conformément à la loi.

La guerre aux frelons !

La reproduction des plantes à fleurs grâce à la pollinisation est aujourd'hui menacée par la raréfaction des abeilles.

Ces dernières **contribuent à la pollinisation de 80 % des espèces de plantes à fleurs et à fruits de notre planète**.

Les ennemis principaux de nos abeilles à ce jour sont les frelons asiatiques et européens.

Cependant, le frelon fait partie des espèces envahissantes et peut donc être détruit.

Pendant les mois d'avril et de mai, les fondatrices construisent **les nids que l'on va appeler des nids primaires**.

Pour combattre cet ennemi et ainsi sauvegarder nos abeilles, **c'est aujourd'hui qu'il faut installer des pièges à frelons.**

Des pièges simples à fabriquer : **une bouteille en plastique découpée avec le goulot inversé** pour servir de porte d'entrée. On y aura déposé un cocktail sucré, fait de sirop et de bière ou de vin blanc. "*Il faut faire attention et ne pas fabriquer des pièges qui ne seraient pas assez sélectifs*".

La deuxième période pour détruire les nids dits « **secondaires** » se fera de juillet à octobre, mais nous en reparlerons.

Si chacun d'entre nous pose, si ce n'est qu'un seul piège chez lui, cela pourra aider à lutter contre ce fléau !

Les apiculteurs et les abeilles vous remercient d'avance pour votre aide et votre soutien.

MÉDIATHÈQUE

Pendant les « Nuits de la Lecture » des 19 et 20 janvier 2024, la médiathèque Le Thotem a soufflé sa première bougie !

C'est l'occasion pour toute l'équipe de la structure de vous remercier pour votre assiduité, vos retours sur les documents et vos suggestions, permettant d'améliorer notre service et d'étoffer les collections au fil des mois.

Depuis mai 2023, grâce à un partenariat, les ressources physiques sont également complétées par les ressources numériques de la médiathèque départementale du Pas-de-Calais, incluant des prêts de livres, de la vidéo à la demande, de la musique en ligne, de la presse et bien d'autres...

Prochainement, des séances d'initiation et de prise en main vous seront à nouveau proposées.

En 2023, de nombreuses actions ont eu lieu au sein de la médiathèque en 2023 : une programmation tout public (spectacles, lectures, activités manuelles...) ponctuée par des partenariats avec le Département, la CABBALR, les associations communales...

Une programmation interservices a également été réalisée, regroupant les classes des écoles maternelle et élémentaire, les deux groupes de l'Accueil de Loisirs, les interventions hebdomadaires en crèche et les nombreux projets florissants entre les services (rencontres intergénérationnelles avec l'EHPAD, projets avec le Département dans le cadre de la saison culturelle départementale, Contrat Local d'Éducation Artistique (C.L.É.A.) avec l'Agglomération...).

Programmation culturelle 2024 !

Pour le printemps, nous vous proposerons un grand temps fort sur la thématique de la nature, ponctué d'une résidence d'artistes et d'un spectacle intitulé *Garden Party*, réalisés par la Compagnie Nathalie Cornille.

Ce projet débutera à partir de mars 2024, grâce à un second partenariat avec le Département du Pas-de-Calais (dans le cadre de la saison culturelle départementale), l'Accueil de Loisirs, la crèche et l'EHPAD de Gonnehem.

Pour suivre toutes les actualités littéraires et culturelles cette année, vous pouvez retrouver toutes les informations sur :

- le site communal et celui de la médiathèque,
- Facebook,
- Newsletter de la médiathèque,
- le panneau d'affichage situé sur la Place Louis et André Delannoy,
- l'affichage dans les services communaux et les commerces,
- les flyers disponibles en médiathèque et en mairie,
- MyPérischool, MyBabiz...

LE THOTEM
Médiathèque

Bilan 2023 de la médiathèque en quelques chiffres clés !

330 cartes lecteurs, majoritairement familiales, ce qui correspond à environ 600 usagers gonnehemois ou non,
5400 documents, dont 3400 en fonds propres : livres, DVD, périodiques, jeux de société et jeux vidéo confondus,
5 à 10 animations tout public par mois,
6 accueils de groupes hebdomadaires,
5 spectacles proposés en 2023 dans le cadre de la programmation culturelle tout public.

Naissances

Gabrielle POTTIER, Assia FROIGNEUX, Gaspard MOREL,
Arthur CANTRAINE, Maxence PRÉAU, Charly LEFEBVRE, Elsa DUPONT

Mariages

Eric FANDI
et Noémie CAPELLE
le 27 octobre 2023

Alexis CADET
et Lucie BAUDRIN
le 4 novembre 2023

Décès

Danièle LOUCHART née LEFRANCQ, Marie FRANCOIS née THOMAS, Jean-Claude PACCOU,
Ema CIERPIATKA, Guy BARBAUT, Daniel JADER, Antoinette MINET née AYE, Hélèna VERSAVEL née RATEZAK,
Olivier BUQUET, Agnès HUE née DUHAMEL, Mireille DELLIS

Un simple geste... pour une bonne cause !

Vous êtes nombreux à nous apporter du papier (prospectus, journaux et autres cahiers et livres) à la mairie.

Vous le faites depuis quelques temps pour venir en aide à un petit garçon prénommé Soan qui souffr...« ait » de microtie-atrésie. Nous utilisons l'imparfait car depuis le 1er novembre 2023, Soan a pu bénéficier d'une opération aux États-Unis et c'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons que son opération a été un succès !!!!

Dorénavant, Soan possède ses 2 oreilles et il a recouvré l'audition car son conduit auditif lui aussi a été reconstruit par la même occasion !! Vous pouvez suivre ses aventures sur sa page Facebook « il était une fois ma petite oreille »

Mais l'histoire ne s'arrête pas là car d'autres enfants de notre région ont besoin de nous, de vous !!!

L'association « Une oreille de cœur/Les tontons motards », porte-drapeau de cette belle aventure pour une dizaine de familles réparties dans toute la France, continue de collecter votre papier afin de le revendre à une société de recyclage et récupérer des fonds qui sont redistribués à d'autres enfants en attente d'une opération aux États-Unis.

En effet, Margot, Soline, Vadim, Ava, Alex et d'autres petits protégés ont créé leurs associations respectives afin de soulever les 120 000 euros nécessaires à la construction de leur nouvelle oreille et l'association « Une oreille de cœur/Les tontons motards » les accompagne au quotidien dans leur combat en leur apportant un soutien moral, financier et bienveillant.

Vous pouvez donc continuer à nous apporter votre papier et n'hésitez pas à soutenir nos associations sur leur page Facebook « Une oreille de cœur/Les tontons motards » « du bruit pour Soline » « une oreille pour Alex » « des oreilles pour Margot »...

Apportez votre papier, c'est gratuit !!!!

Nous faisons d'un geste écologique, un geste solidaire et caritatif !!!

Un grand merci à vous !!

RÉTROSPECTIVE

Le 22 novembre 2023,
spectacle « Minouches » à la médiathèque

Le 5 décembre 2023,
commémoration aux morts pour la France de la guerre
d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Le 11 décembre 2023,
goûter de Noël à la crèche multi-accueil

Les 16 et 17 décembre 2023,
Village de Noël

Le 18 décembre 2023,
film de Noël pour les enfants des écoles

Le 21 décembre 2023,
chorales de Noël des écoles

Le 22 décembre 2023,
distribution des colis aux aînés

Le 20 janvier 2024,
cérémonie des vœux

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

ICI ON EST SOLIDAIRE TÉLÉTHON 2023 AFMTELETHON

Un grand MERCI !

Grâce à VOUS, la somme de 2 692,76 € a été reversée pour l'A.F.M. TÉLÉTHON 2023 à GONNEHEM !

La tombola solidaire a permis de récolter **598,56 €**
Encore tous nos remerciements aux commerçants pour leurs lots !
La vente des petits pains au chocolat : **200,40 €**
Le loto familial à l'EHPAD : **188,65 €**
Le concours de belote : **96 €**
Le lavage de voitures par le Conseil Municipal des Jeunes : **291 €**
La soirée dansante : **1 112,15 €**
Le tournoi de football : **206 €**

À VOS AGENDAS

Calendrier des fêtes 2024

Février

17 février : Master class de l'école de musique et concert des Bons Becs à la salle Médiathèque Le Thotem
24 février : Bal Country organisé par l'association Body Move à la salle Médiathèque Le Thotem

Mars

2 mars : Loto organisé par l'association Chiens Handicap à la salle polyvalente
15-16 mars : Opération Hauts-de-France propres : Participez au nettoyage de la nature
16 mars : Repas de la Saint-Patrick organisé par l'association les Amis de l'École à la salle polyvalente
17 mars : Vide-dressing du printemps par l'association les Fouans en Fête à la salle Médiathèque Le Thotem
24 mars : Marche au profit de « Mars Bleu »
Mobilisons-nous contre le cancer à Mont-Bernenchon en collaboration avec les communes de Hinges, Robecq et Gonnehem
Repas organisé par l'association Randonnée Nature et Découverte à la salle polyvalente

Avril

13 avril : Repas organisé par l'association Body Move à la salle polyvalente
14 avril : Rallye équestre et pédestre organisé par les associations Cheval Évasion et RND sur le site de l'école maternelle
27-28 avril : Restitution « Belle Aventure » par l'association Arabesques d'Artois à la salle polyvalente
28 avril : Commémoration de la Déportation à 11 heures

Mai

1er mai : Remise des médailles du travail à la mairie à 11 heures
8 mai : Commémoration du 8 mai 1945 à 11 heures
12 mai : 27ème bénédiction des motards organisée par l'association Moto Club Liberté de Béthune
26 mai : Fête des mères et exposition de l'association les Fouans Couleurs

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Donner son sang,
c'est offrir la vie.

Don du sang 2024 à Lillers...
Retenez les dates !

Les 2 avril, 4 juin, 6 août, 8 octobre et 10 décembre 2024

ÉMILIE COIFFURE
Femmes Hommes Enfants - Sur RDV : 06 74 06 05 07

Émilie vous accueille dans son tout nouveau salon
à LA MAISON DE NOS PARENTS
276 rue de Bellerive - GONNEHEM

Analyse de l'eau : Voici le résultat de l'analyse de l'eau consommée à Gonnehem, communiqué par l'institut Pasteur sur la base du prélèvement du 8 janvier 2024 : **« Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés ».**

Comité de rédaction : Commission Information du Conseil Municipal
Directrice de publication : Madame MURRAY Carole
Crédit photos : Commune de Gonnehem